

Plan d'accueil lié à l'épidémie de Covid-19 - Juin 2020

L'Atelier n'est désormais accessible qu'aux élèves du cours qui est sur le point de commencer.

Article 1 : Avant l'heure de cours

Avant son cours, l'élève doit :

- vérifier sa température
- arriver quelques minutes avant l'heure
- être déjà en tenue de cours et ne porter que le strict nécessaire
- être coiffé, les cheveux bien attachés
- attendre devant l'entrée de l'établissement que le professeur vienne le chercher et l'invite à entrer. (à partir de 11 ans, avec un masque, que nous retirerons que pour le cours)

Attention :

- Les élèves en retard ne pourront pas être accueillis.
- Aucun parent ne peut accéder à l'établissement
- Les échanges concernant les points administratifs, pédagogiques, ou autres se feront par le biais de la boîte aux lettres, ou par mail ou téléphone en dehors des horaires de cours.
- Tout élève présentant des symptômes de maladies (fièvre, toux, mal de tête, essoufflement ...) ou ayant été en contact avec des personnes malades du covid, ne peut pas être accueilli en cours.

Article 2 : l'entrée dans l'établissement

En entrant dans l'Atelier des Capucins, l'élève suit les recommandations suivantes :

- Il suit le sens de circulation indiqué
- Il respecte une distance de 1 m minimum par rapport aux autres élèves
- Au-rez-de-chaussée, il se déchausse, et range ses chaussures sur l'étagère prévue à cet effet), met les chaussons spécifiques au cours suivi (ou chaussettes à usage exclusif pour le cours), range toutes ses affaires dans un sac assez grand pour contenir l'intégralité de ses affaires (manteau, sac à main...)
- Il se désinfecte les mains avec la solution hydro-alcoolique mise à disposition

Attention :

- Les vestiaires ne seront pas accessibles

Article 3: l'entrée dans le studio

Une fois les mains désinfectées, l'élève peut accéder au studio :

- Il dépose sa gourde (et sa serviette, selon le cours suivi) à l'endroit prévu
- Il se positionne dans l'espace qui lui sera attribué

Attention :

- Le sol et les barres présenteront des marquages afin que les élèves puissent évoluer dans un espace qui respecte une distanciation minimum de 2 m

Article 4 : la fin du cours

Quand le cours se termine, les élèves :

- récupèrent leurs affaires
- sont accompagnés par le professeur au rez-de-chaussée
- se re-chaussent
- attendent que le professeur ré-ouvre le passage pour pouvoir quitter l'établissement



Attention :

- Les parents qui viennent récupérer leurs enfants devront obligatoirement être à l'heure

Article 5 : Le professeur

En plus de son rôle de professeur, l'enseignant mène les actions suivantes :

- Gérer le flux des élèves à l'inter-cours
- Vérifier le respect des mesures d'hygiène et du règlement
- Adapter son cours pour favoriser la mise en sécurité de l'élève
- Aérer entre chaque cours
- Désinfecter les barres, le matériel utilisé, avant chaque nouvelle utilisation.

 **Tous ces « devoirs » un peu fastidieux à respecter au début, deviendront bientôt automatiques. En tout cas, ils permettent à chacun de se sentir en sécurité, et de se laisser pleinement porté par le plaisir d'être en cours de danse ou de cirque. **